

Une branche de la famille Curti à Venise

par Adrienne Schubert, née Dizerens – Curti

Non mentionné dans le livre généalogique de la famille Curti*, **Pietro Martire Curti (1627-1693)**, originaire de Milan, émigra à Venise 23 ans après que Giacomo Maria eut obtenu la citoyenneté de Rapperswil en 1665. Il était le cousin aîné de notre ancêtre, Giovanni Battista (=Johann Baptist), qui a également été naturalisé à Rapperswil en 1689. Même blason pour cette descendance à Venise.

Il y a quelques années, Beat Curti était en voyage à Venise. Rencontrant mon fils Leo G. Schubert, architecte et consul honoraire de Suisse à Venise, petit-fils de Lony Dizerens née Curti, il lui avait demandé ce que l'on savait du palais Curti-Valmarana. Leo avait alors invité un habitant du palais, Monsieur Rossi, ainsi que Marino Zorzi, ancien directeur de la Biblioteca Nazionale Marciana de Venise, qui ensuite lui a donné son texte suite à ses recherches: « Parte II: *I Curti patrizi veneti* ».

J'essaye de résumer le texte de M. Zorzi**, écrit en italien.

Le nommé **Pietro Martire Curti** avait, pour obtenir le patriciat à Venise, payé la somme colossale de 100 000 ducats d'or **en 1688**. Il existe le document de sa demande d'admission, rédigée dans un italien de style baroque, en affirmant que non seulement la grande République de Venise, mais aussi la religion, seraient défendues à tout moment **par lui-même, son frère Leopoldo et les fils de son frère défunt Onorio; Leopoldo et Onorio**. Tous les quatre signèrent la lettre. Dans celle-ci, le don d'argent («oblatione») devait être compris comme un sacrifice de type religieux («olocausto»), catholique. La raison de la décision à vouloir quitter Milan : la déception familiale que sa ville d'origine, Milan, lui avait refusé la reconnaissance de noblesse malgré les décosations aux titres de sénateurs, de hauts gradés militaires, de mitres épiscopales et de pourpres cardinalices. Pour cette raison, elle souhaitait obtenir le patriciat de Venise, ce qui s'accomplira par vote dans les deux chambres du Sénat. Quelques voix avaient trouvé la lettre pas assez sincère, mais la majorité avait quand-même voté oui.

(Je pense, qu'il faut jeter un oeil sur l'histoire de Milan***: Après la fin du Duché des Sforza, célèbre tant pour ses succès militaires que pour son mécénat artistique (par exemple Leonardo da Vinci), avec la mort du dernier Sforza, Francesco Maria en 1535, Milan fut à nouveau directement soumis à l'empereur Charles V, c'est-à-dire aux Habsbourg d'Espagne et de Bourgogne, jusqu'à la fin de la guerre de Succession d'Espagne en 1714, puis sous la domination des Habsbourg d'Autriche. Quant à Venise***, 100 nouvelles familles étaient bienvenues à Venise au prix déjà cité, parce que la peste de 1630 à 1632, qui avait duré 16 mois, y avait décimé la population, n'épargnant pas le patriciat. Ce qui était déterminant, c'était que Venise avait besoin d'hommes et d'argent, car il lui fallait financer la guerre contre les Ottomans.)

*À voir: L'histoire des Curti à Rapperswil au bord du lac de Zurich, qui est longuement décrite par le Dr en droit Arthur Curti dans son livre en allemand (édité en 1936 par Orell-Füssli) « **Durch drei Jahrhunderte; Geschichte einer Familie : A travers trois générations; histoire d'une famille** »

Source: Marco Brivio et Marino Zorzi: «Una famiglia lombarda nel Patriziato veneto: Curti**» – dans le **Notiziario dell'Associazione nobiliare Regionale Veneto 2019 vol. 11, p.233-244.**

***Mes recherches dans **Wikipedia**

La sœur de Leopoldo et d'Onorio, Cecilia Curti, épousa Marco Arrigoni, issu d'une famille vénitienne de haut rang, avec qui elle eut deux fils, Onorio Arrigoni (prénom typique des Curti) en 1668, et Gianbattista Arrigoni; Ils habitaient dans un palais admirable sur « la Fondamenta della Sensa », au quartier nord de Cannaregio. Onorio Arrigoni possédait une riche collection numismatique de médailles grecques et égyptiennes.



L'un des frères de Cecilia, Leopoldo Curti, né en 1668, personnalité remarquable, fit une carrière honorable. Il resta sans enfant. L'autre frère, Onorio Curti, né en 1666 avait le même prénom que son père. Il épousa Elisabetta Gritti en 1693; ils eurent quatre fils, dont deux, Francesco et Onorio, entrèrent dans l'ordre des Jésuites.

Pietro Martire Curti (1695-1762), nommé ainsi en souvenir de son grand-oncle défunt, épousa en 1736, à l'âge de 41 ans, Giustiniana, née en 1712, qui était la fille de Giulio Gussoni et de Faustina Lazari. Ce mariage fut connu dans tout Venise, car il fut précédé du plus grand scandale social de l'époque; en effet, en 1726, alors qu'elle n'avait que 14 ans, Giustiniana fut promise au riche patricien Alvise I Mocenigo de San Samuele, mais elle fit la connaissance en 1731 d'un invité de la maison Gussoni, le sympathique Francesco Tassis, âgé de 40 ans et originaire de Bergame, par l'intermédiaire de l'amie de sa mère, Paulina Zorzi. Les deux s'enfuirent en gondole, se marièrent en secret à Mantoue, mais s'enfuirent encore, la famille ayant demandé l'aide juridique aux puissants du Duché de Mantoue. A Turin, ils eurent deux petites filles. Giustiniana perdit successivement son mari et ses enfants, emportés par une maladie, si bien qu'elle dut retourner chez elle en 1736. Elle épousa la même année Pietro Martire Curti, alors gouverneur et capitaine de Rovigo (en possession de Venise). Elle mourut cependant l'année suivante de fièvre, à l'âge de 27 ans seulement. Pietro Martire lui dédia une plaque-souvenir de marbre dans la Chiesa degli Scalzi, sur laquelle il exprima son amour et son chagrin de l'avoir perdue. Dans son testament, 23 ans plus tard, en 1762, il souhaitait être enterré dans la même église dans le caveau familial. Cependant, il se remaria en 1742 avec l'Allemande Sofia Carlotta von Offelem (ou Osteln selon une autre source).

(Dans ma recherche dans Wikipedia****, j'ai trouvé qu'un château d' Ostein avait été construit en 834 en Alsace. Johann Franz Sebastian von Ostein, conseiller privé de Mayence, et bailli d'Amerbach, vendit le siège ancestral, détruit en 1710, à la commanderie des Antonins d'Issenheim et acheta en échange des terres fertiles en Bohême pour 400 000 florins. En 1711, il fut adoubé par l'empereur Charles VI le jour de son couronnement et élevé au rang de comte. Je n'ai pas pu déterminer si Sofia Carlotta était la fille issue de son mariage avec Anna Charlotte von Schönborn, l'une des neuf survivantes parmi 18 enfants.)

****Source de Wikipedia: l'Encyclopédie des sciences et des arts de 1835.

Marino Zorzi a trouvé concernant le mariage **Curti - von Ostein** que Sofia Carlotta donna naissance à un premier fils, **Francesco Lodovico Curti** en 1743, puis à un autre fils, **Leopoldo Curti** en 1745, et enfin à une fille, **Elisabetta Teresa**, la benjamine, qui épousa Lancillotto Renier en 1767.

Le testament de Pietro Martire de 1762 mentionne des relations commerciales en Allemagne. Il l'a écrit au château de Soanegg (nom selon l'origine de son épouse ?, ce qui serait logique), près de Mayence et de Bingen en Rhénanie.

Le premier fils des Curti – von Ostein, **Francesco Lodovico Curti**, devint « avogadore », c'est-à-dire membre du Sénat chargé de veiller à la bonne application des lois. Il épousa Chiara Donà et fit une carrière honorable. Mais, plein de colère face au déclin de la République, il se retira à la campagne, dans le village de Vazzola, après y avoir dû enterrer sa fille aînée, Maria, qui avait épousé le noble médecin Giovanni Nardi. Ils eurent cinq fils, mais elle était devenue rapidement une pauvre veuve. Après la catastrophe de 1797 (invasion de Napoléon), elle partagea le sort de nombreuses familles patriciennes, quittant Venise pour s'installer en province et vivre de l'agriculture dans leurs fermes.

Sa seconde fille, Carlotta Maria, épousa le comte Carlo Altan de Belluno. Leur fils Pietro Alvis Altan, né en 1792, épousa Teresa Pizzamiglio en 1817.

Les sœurs Maria et Carlotta Maria avaient été les dernières patriciennes vénitiennes.

Le second fils des Curti – von Ostein, **Leopoldo Curti**, fut condamné pour gestion déloyale dans l'administration, en réalité pour ses critiques sévères à l'égard du pouvoir des riches nobles. Selon lui, ce pouvoir devait être réduit, afin de sauver « l'admirable constitution vénitienne », critiques exposées dans son ouvrage « Mémoires historiques et politiques sur la République de Venise », publié en 1795 à Kempten avec un grand succès. Il s'enfuit à Bâle et y écrivit les « Lettres sur la Suisse », qui, pleines d'esprit et d'humour, ne furent cependant pas bien accueillies, d'autant plus qu'il aurait fréquenté les cercles jacobins. Chassé, il se retira à Lucerne et mourut vers 1812 à Milan.

Leopoldo Curti, né en 1696, le frère de Pietro Martire, oncle du fugitif Leopoldo, marié en 1729 avec Elisabetta Soranzo, avait la noble tâche d'avocat dans les prisons de Venise, offrait des consultations gratuites aux prisonniers. Il réussit à sauver de la potence un voleur récidiviste condamné à mort, grâce à son plaidoyer prononcé en 1752 dans les petites et grandes salles du Conseil du Palais des Doges. Marino Zorzi écrit que le plaidoyer publié mérite d'être placé aux côtés de l'ouvrage de Cesare Beccaria de 1764 « delle delitti e delle pene », car il témoigne de sagesse et d'humanité.

(Cesare Beccaria était un philosophe du droit et un réformateur du droit pénal, originaire de Milan. Il a expliqué la nécessité d'une réforme du droit pénal, l'abolition de la torture et de la peine de mort. Son ouvrage a été traduit en 22 langues, selon le Dr Arthur Curti, oncle du Dr méd. Ferdinand Curti. Ce dernier a mis en œuvre ces réformes en tant que directeur de la prison de Regensdorf, dans le canton de Zurich, construite entre 1889 et 1901 ! **À voir * première page**)

À Venise, les familles Curti ont vécu à San Giobbe, dans la paroisse de San Geremia, près de la gare actuelle. Les frères Leopoldo et Onorio ont également vécu à proximité, sur la Fondamenta di Cannaregio, probablement dans le palais Cendon, (aujourd'hui un hôtel).

Divers immeubles locatifs appartenaient aux Curti.

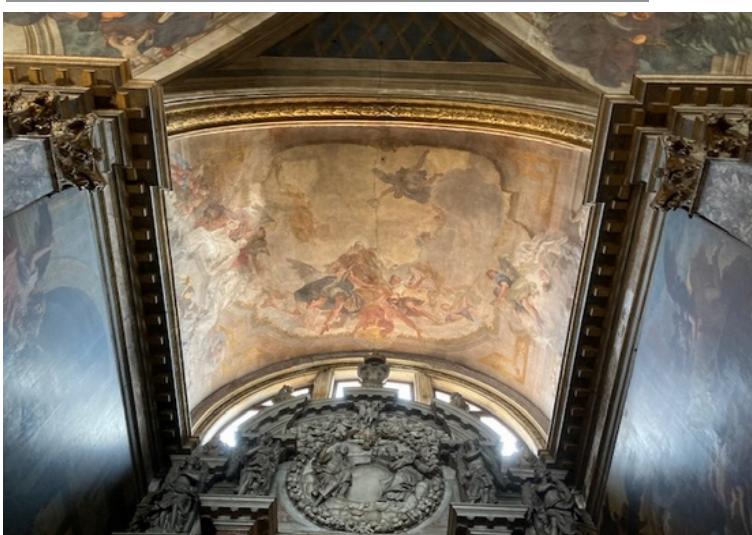
Ils ont ensuite participé par des payements réguliers pendant quelques années à la construction et au revêtement intérieur de la Chiesa Santa Maria di Nazareth, Monastero degli Scalzi (les Carmélites déchaussées, ordre réformé par Thérèse d'Avila et Jean de la Croix, dans l'Espagne du XVIe siècle), tout comme d'autre familles nouvellement installées, telles que les Gussoni.

L'église a été terminée et consacrée en 1705. Sa façade, oeuvre du fameux Giuseppe Sardi, est spécialement remarquable avec son marbre blanc de Carrare.

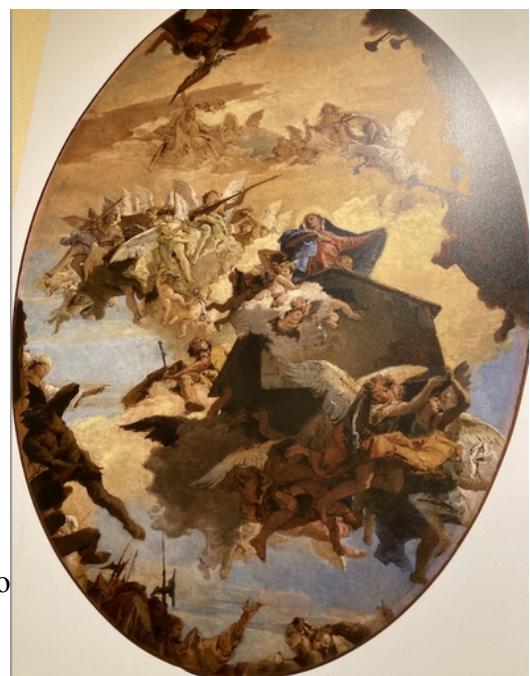


L'intérieur de l'église Santa Maria di Nazareth (photos d' A.S.-D.-C.) est très richement orné.

La grande fresque qui décorait la voûte de la nef principale (« Le transport de la sainte Maison de Lorette »), oeuvre de Tiepolo, fut endommagée par une bombe en 1915 ; des fragments en sont conservés à la Galleria dell'Accademia.



Cette fresque fut remplacée par celle d'Ettore Tito (« Maria Theotokos » du concile d'Ephèse).



Le palais sur le Grand Canal près de Sant'Angelo porte le nom de Curti-Valmarana



A la question de Beat Curti « qui a construit ce palais ? », les recherches de Marino Zorzi ont donné les réponses suivantes :

Ce grand et beau palais appartint aux Grimani au XVIIIe siècle et, à l'époque napoléonienne, à la famille Corniani degli Algarotti. Puis il a été loué à partir de 1817 durant 12 ans par Adriano et ses frères Lironcurti, ou peut-être Lironcourt, une famille noble d'origine française. L'achat par les Curti arriva donc de toute évidence après ces dates.

Ce palais, répertorié dans l'histoire des palazzi prestigieux de Venise, fut ensuite acheté par la famille Valmarana qui en est toujours la propriétaire.

Les revenus des Curti étaient plutôt moyens à Venise, car les patriciens de longue date dans la Sérénissime disposaient de revenus importants grâce à des postes dans les ambassades ou dans l'administration des grandes villes. Les Curti sont documentés comme patriciens à Venise jusqu'en 1797, puis on perd leur trace familiale.

Avec mes remerciements à mon fils et à Jean-Marie Curti :

A.S. - D.-C. à Berne, le 8 décembre 2025